CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE QUANT À LA MARCHE À SUIVRE, VEUILLEZ CONSULTER IMMÉDIATEMENT VOTRE COURTIER, BANQUIER, AVOCAT, COMPTABLE, CONSEILLER À LA CLIENTÈLE OU TOUT AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

Sauf indication contraire dans les présentes, les termes et expressions utilisés dans les présentes ont la même signification que dans le Prospectus de la Société.

Janus Henderson Horizon Fund
Société anonyme – Société d'investissement à capital variable
Siège social : 78, Avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B22847
(la « **Société** »)

Résultats de l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires

---

Nous faisons référence à l'assemblée générale extraordinaire (l'« AGE ») des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 24 novembre 2026 à 11 h 30 (heure de Luxembourg), au 2, place de l'Hôtel de Ville, L-9087 Ettelbruck, Grand-Duché de Luxembourg.

Nous avons le plaisir de vous informer que les modifications proposées dans l'avis de convocation de l'AGE en date du 13 novembre 2026 qui vous a été adressé ont été dûment adoptées lors de l'AGE.

Les Statuts modifiés de la Société, intégrant l'ensemble de ces changements, seront publiés dans un délai de 30 jours à compter de l'AGE.

Agents et représentants locaux de la Société

<table>
<tr>
<td><u>Teneur de Registre et Agent de Transfert</u>

SS&C Administration Services (Luxembourg) S.A.
Bishops Square
Redmond's Hill
Dublin 2
Irlande

Téléphone : +353 1 242 5453
Fax : +353 1 562 5537</td>
<td>Pour les investisseurs situés à Singapour

Représentant à Singapour

Janus Henderson Investors (Singapore) Limited
Level 34 - Unit 03-04
138 Market Street
CapitaGreen
Singapour 048946

Le Prospectus, la Fiche d'information sur les produits (« PHS »), les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement auprès du représentant à Singapour.</td>
</tr>
<tr>
<td>Pour les investisseurs situés en Suisse

Représentant en Suisse :
FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES LTD.
Feldeggstrasse 12, 8008 Zurich

Agent payeur en Suisse :
Banque Cantonale de Genève
17, quai de l'Île
1204 Genève

Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse.</td>
<td>Pour les investisseurs situés en Allemagne

Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA »)
78, Avenue de la Liberté
L-1930
Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

JHIESA est le prestataire de services de facilités conformément à l'art. 306a (1) du code allemand des investissements (KAGB). Le Prospectus et les documents d'informations clés concernés pour les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC de PRIIP), le Certificat d'immatriculation, l'Acte constitutif et les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement au format papier.</td>
</tr>
<tr>
<td>Pour les investisseurs situés en Belgique

Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA »)
78, Avenue de la Liberté
L-1930
Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Les DIC de PRIIP (en français et en anglais), le Prospectus, les Statuts ainsi que le rapport et les comptes annuels révisés (en anglais) de la Société sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société et de l'agent de facilités.</td>
<td>Pour tous les autres investisseurs

Si vous avez des questions concernant ces sujets ou si vous souhaitez des copies de documents, veuillez nous contacter à l'adresse susmentionnée ou contacter votre conseiller en investissements, votre conseiller fiscal et/ou votre conseiller juridique, le cas échéant.

Si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre, veuillez consulter votre courtier, banquier, avocat, comptable, conseiller à la clientèle ou tout autre conseiller professionnel.

Veuillez noter que les filiales ou les tiers délégués de Janus Henderson Group avec lesquels vous communiquez concernant votre investissement peuvent enregistrer les appels téléphoniques et autres communications à des fins de formation, de gestion de la qualité et de contrôle, mais aussi afin de respecter des obligations réglementaires en matière de tenue de registres, conformément à la Politique de confidentialité.</td>
</tr>
</table>